



PLUM' INFO

BULLETTIN MUNICIPAL D'INFORMATION COMMUNE DE PLUMAUGAT N° 78

Responsable publication : M. CHEVALIER
☎ : 02.96.83.12.31. – Fax : 02.96.83.15.63.
E-mail : MAIRIE-DE-PLUMAUGAT@wanadoo.fr
Site internet : <http://pagesperso-orange.fr/plumaugat/>
Abonnement annuel : 8.00 € (pour un envoi à chaque numéro)

Jeudi 24 mars 2016

EDITO :

Les contours de la future communauté d'agglomération de Dinan sont désormais connus. Le 31 mars prochain, le Préfet des Côtes d'Armor devrait signer l'arrêté rattachant les communautés de communes de Rance Frémur, du Pays de Matignon (moins les communes de Hénanbihen et Saint Denoual), Plancoët - Plélan, du Pays de Caulnes et Dinan Communauté ainsi que les communes de Broöns, Yvignac La Tour et Mégrit.

Tout reste à construire !

Même si de nombreuses réunions ont déjà eu lieu, elles ont surtout eu pour objet de mettre en comparaison les compétences exercées sur chacun des territoires. Il convient désormais d'analyser la pertinence de l'exercice de telle ou telle afin de déterminer quel est le meilleur niveau d'exercice : l'entretien des routes peut-il être mutualisé ? Les centres aérés sont-ils une compétence communautaire ou communale ? Comment optimiser la distribution de l'eau ? ...

Autant de questions qui seront à traiter pour la rédaction d'un projet pour ce nouveau territoire en devenir. Elles le seront en partie lors d'une journée « fondatrice » qui aura lieu le 23 avril prochain au lycée agricole de Caulnes. Cette journée rassemblera l'ensemble des élus communautaires pour une journée de réflexion – débat sur les compétences, mais aussi sur la gouvernance, la proximité, la territorialité, ...

Au 1^{er} janvier 2017, la nouvelle entité devra être opérationnelle. Elle aura 2 ans pour harmoniser les services et mettre en œuvre la politique du futur conseil d'agglomération.

Mickaël CHEVALIER

RESUME CONSEIL DU 22 mars :

(Le compte rendu intégral est affiché en mairie)

Droit de préemption" 18 rue de St Meen le Grand" :

Le CM décide de ne pas faire valoir son droit de préemption pour le bien situé "18 rue de St Meen le Grand".

Comptes administratifs 2015 : Le CM approuve les comptes des différents budgets de l'année 2015.

Budgets primitifs 2016 : Le Budget de la commune et les budgets annexes votés par le CM seront présentés dans le bulletin de juin. Le CM décide de maintenir les taux des contributions directes (Taxe d'habitation : 8,95 % ; Taxe foncière sur le bâti : 12,45 % ; Taxe foncière sur le non bâti : 41,37 %).

PELE – MELE :

1 - Portes Ouvertes 2016 du Lycée St Nicolas la Providence à Montauban de Bretagne :

Le samedi 21 mai de 9 h à 12 h

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le lycée au 02.99.06.52.84

2 - L'INSEE réalise, entre le 1^{er} octobre 2015 et le 30 juin 2016, une enquête statistique sur les conditions de travail et le vécu au travail. Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'INSEE chargé de collecter des informations vous concernant prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions du bon accueil que vous lui réserverez.

3 - Réseau de transport d'électricité : A dater de mars 2016 des travaux d'**élagage** et d'**abattage** nécessaires à l'entretien de la ligne électrique à 400 000 VOLTS Domloup / Plaine Haute vont être entrepris sur le territoire de la commune. Ces travaux ont été confiés à l'entreprise RAYNAL Elagage. Pour toute réclamation concernant l'exécution de ces travaux, ainsi que pour tout règlement des dégâts qui pourraient être éventuellement occasionnés, les intéressés peuvent s'adresser au représentant de l'entreprise : M. David PENRU - Le Clérigo - 56450 THEIX (06.69.18.57.03 ou 02.97.42.05.24). En cas de contestation, les intéressés pourront s'adresser au représentant local de RTE qui assure le contrôle des travaux : Mr Marc LANGOUET 02.99.33.53.87 ou Mr Benoît TRUFFET 02.99.33.53.85 ou à l'adresse suivante RTE - 121 avenue Gros Mailhon - BP19 - 35761 SAINT GREGOIRE Cedex. Il pourra être procédé à du gyrobroyage, sauf avis contraire du propriétaire.

4 - Programme d'aides à l'amélioration de l'habitat 2014-2017 :

Les Communautés de Communes de Duguesclin et du Pays de Caulnes en collaboration avec l'association SOLIHA Côtes d'Armor en charge de l'animation ont mis en place un **programme d'aides à l'habitat privé** en faveur de leurs habitants. Sont concernés les propriétaires (sous conditions de ressources) qui envisagent la réalisation de travaux : - de **renovation énergétique de leur logement**, - d'**adaptation en vue de favoriser leur maintien à domicile** (âge, handicap...). Vous pouvez contacter SOLIHA Côtes d'Armor : une équipe de professionnels (thermicien, ergothérapeute, conseillers habitat...) vous accompagnera dans votre projet. Vous pourrez bénéficier

d'un diagnostic personnalisé et d'un accompagnement dans vos démarches de demandes d'aides financières : subventions de l'ANAH, subventions des caisses de retraite, crédit d'impôt, prêts à taux réduits... Permanences tenues à Broons ou Caulnes le 4ème vendredi du mois de 11h à 12h30. Coordonnées téléphoniques : 02.96.62.87.36 (travaux d'énergie) ou 02.96.62.87.34 (travaux d'adaptation). Communauté de Communes du Pays de Duguesclin : 02.96.84.72.75

5 - Accueillir un lycéen étranger avec CEI (Centre d'Echanges Internationaux). Cette association recherche des familles d'accueil bénévoles pour des jeunes étrangers désireux de perfectionner leurs connaissances de la langue et de la culture française. Pendant toute la durée de leur séjour, ils seront hébergés en famille et scolarisés au lycée le plus proche de leur lieu d'hébergement. Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. "Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi. A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir". Pour tout renseignement CEI- Centre Echanges Internationaux contacter Mme Sylvia Hennebelle 65 rue Yves Kerguelen 22190 Plérin au 02.96.73.15.90 ou 06.09.18.13.89

6 – Le dimanche 13 mars le comité des fêtes, les présidents des associations ou leurs représentants se sont réunis à la salle St Pierre pour l'élection des miss 2016. Mathilde LEMOINE, Mélanie GOMBERT et Morgane MARTEL ont été respectivement désignées reine et dauphines.

7 – Porte ouverte à l'école le Sacré Cœur : l'OGEC, l'APEL et l'équipe enseignante seront heureux de vous accueillir lors de la matinée porte ouverte de l'école, le Samedi 23 avril de 10h00 à 13h00.

DATES A RETENIR :

Permanences :

Maire / Conseiller Départemental : sur rendez-vous les mardis et vendredis après-midi, le samedi de 9H00 à 12H00.

Permanence des adjoints sur rendez vous.

Horaires de la Bibliothèque : mercredi 15 h 00 - 17 h 30 et le samedi 10 h 30 - 12 h 00

Festivités / Vie des associations de mars et avril :

Dimanche 27 mars : Banquet des classes 6

Samedi 2 avril : Repas des 4 comités de la FNACA

Dimanche 3 avril : Course Nature par Plum Athlétisme

Samedi 9 avril : Choucroute à emporter de la Gymnastique

Dimanche 10 avril : Loto du club du bon accueil

Dimanche 24 avril : Pêche comité des fêtes

Messes :

Jeudi 24 mars à 20h00 à Plumaugat (Jeudi saint)

Samedi 26 mars à 21h00 à Caulnes (Veillée Pascale)

Dimanche 27 mars à 10h30 à Plumaugat (Banquet des classes 6)

Samedi 23 avril à 18h30 à Plumaugat

Dimanche 24 avril à 10h30 Messe des Familles à Guenroc

Football :

A l'extérieur

10 avril à 15h30 Sévignac Rouillac JS (2)

24 avril à 13h30 Plédéliac AS (3)

A domicile

17 avril à 15h30 Yvignac

Prochaine réunion de conseil : mardi 5 avril à 20 h 00
